

Province de Québec  
Municipalité régionale de  
comté du Bas-Richelieu

À une séance spéciale du Conseil de la Municipalité régionale de comté du Bas-Richelieu, tenue à la salle de conférences de la MRC, au 1275, chemin des Patriotes, à Sorel-Tracy, le mercredi 15 octobre 2008, en soirée, sont présents :

Mesdames,  
Messieurs,

Présences

Raymond Arel	maire de Saint-David
Daniel Arpin	" " Saint-Ours
Solange Cournoyer	" " Sainte-Victoire-de-Sorel
Olivar Gravel	" " Saint-Joseph-de-Sorel
Louis Hemmings	" " Saint-Aimé
Charles Lachapelle	" " Saint-Gérard-Majella
Denis Léveillé	" " Yamaska
Denis Marion	" " Massueville
Claude Pothier	" " Saint-Roch-de-Richelieu
Marcel Robert	" " Sorel-Tracy
Réjane T. Salvail	" " Sainte-Anne-de-Sorel
Gilles Salvas	" " Saint-Robert

tous conseillers de la Municipalité régionale de comté du Bas-Richelieu formant le quorum sous la présidence de M. Raymond Arel, préfet.

Sont également présents : M. Denis Boisvert, directeur général et secrétaire-trésorier; M. Patrick Delisle, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint.

Désistement :  
avis de  
convocation

---

Après s'être réunis en Comité général de travail à compter de 19 h, les membres conviennent de tenir une séance spéciale afin de présenter l'avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement relatif au traitement des membres du Conseil.

Les membres se désistent donc de l'avis de convocation à cette séance spéciale.

2008-10-224  
Adoption :  
ordre du jour

---

Il est proposé par M. le Conseiller régional Claude Pothier, appuyé par M. le Conseiller régional Denis Léveillé, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Dépôt du projet de règlement relatif au traitement des membres du Conseil de la MRC et présentation de l'avis de motion;
3. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

---

Dépôt du projet de règlement relatif au traitement des membres du Conseil de la MRC et présentation de l'avis de motion

Pour faire suite à des discussions tenues lors de réunions précédentes du Comité général de travail (CGT), les membres prennent connaissance du projet de règlement relatif au traitement des membres du Conseil de la MRC. Ce projet de règlement, présenté par M. le Conseiller régional Marcel Robert, prévoit de nouvelles dispositions concernant la rémunération et l'allocation de dépenses accordées au préfet ainsi qu'aux maires de la MRC et remplace tous les règlements adoptés antérieurement sur le sujet.

M. le Conseiller régional Marcel Robert donne avis qu'à une prochaine séance ledit projet de règlement sera présenté, pour adoption avec dispense de lecture, afin d'établir de nouvelles dispositions concernant le traitement des membres du Conseil de la MRC, soit l'attribution d'une rémunération et d'une allocation de dépenses annuelles fixes pour le préfet et les maires de la MRC.

2008-10-225  
Levée de la séance

---

Il est proposé par M<sup>me</sup> la Conseillère régionale Réjane T. Salvail, appuyé par M. le Conseiller régional Gilles Salvas, que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

---

Préfet

Directeur général et secrétaire-trésorier